

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la
nature

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature

Arrêté du 16 juillet 2026

relatif au commissionnement des gardes du littoral

NOR : TECL2618969A
(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature, en date du 16 juillet 2026

La situation des agents dont la liste suit est modifiée dans les conditions suivantes :

NOM Prénom	Service d'affectation	Zone de commissionnement précédente	Nouvelle zone de commissionnement
FOUILLET Enzo	CEN-Languedoc Roussillon	Domaine relevant du Conservatoire du littoral dans le département de l'Hérault	Domaine relevant du Conservatoire du littoral dans les départements 30,34,11,66

Le présent arrêté peut être contesté devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois. Il peut également faire l'objet d'un recours gracieux.